

Tignes, le 16 septembre 2022

Mairie de Tignes

République Française Savoie

BP 50 - 73321 Tignes Cedex Tél. : 33 (0)4 79 40 06 40 Fax : 33 (0)4 79 06 35 46

e-mail: mairie@tignes.net

CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

Le jeudi 22 septembre 2022 à 18 heures

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie. (Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour vous permettre d'appréhender les divers points reportés sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire, Serge REVIAL



ORDRE DU JOUR

A. Compte-rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 13 juillet 2022.

C. Information diverse

1^{ERE} PARTIE – FINANCES – ADMINISTRATION GENERALE – VIE ECONOMIQUE

D2022-08-01 Approbation du procès-verbal du 17 août 2022

D2022-08-02 Décision modificative n°2 Budget principal

D2022-08-03 Décision modificative n°2 Budget Annexe « Eau et Assainissement »

D2022-08-04 Modification du tableau des effectifs

D2022-08-05 Convention cadre de mise à disposition des agents et services de la collectivité

D2022-08-06 Désignation de trois membres représentant la Commune au sein de la Commission de suivi du contrat de Concession de type Délégation de service public pour la gestion des parcs de stationnement payants de la Commune de Tignes

D2022-08-07 Dates des ouvertures et fermetures des remontées mécaniques – Hiver 2022/2023, printemps 2023, été 2023,

D2022-08-08 Marché de Fourniture et acheminement d'électricité « Basse tension » rendu site pour les bâtiments et sites des membres du groupement de commandes de la commune de Tignes – Avenant n°1

D2022-08-09 Marché de Fourniture et acheminement d'électricité rendu site pour les bâtiments et sites des membres du groupement de commandes de la commune de Tignes dont la puissance est supérieure à 36kVA – Avenant n°1

D2022-08-10 Marché de Fourniture pour l'acquisition de la livraison d'une dameuse pour le Snow Park – Autorisation à donner au Maire de signer le marché

2^{ème} Partie – Travaux – Amenagement du territoire et strategie fonciere

D2022-08-11 Marché de travaux de sécurisation de la canalisation d'adduction d'eau potable de la Sassière sur la commune de Tignes – Lot n°1 : Pont des Combes – Autorisation à donner au Maire de signer le marché

D2022-08-12 Travaux de sécurisation de la canalisation d'adduction en eau potable de la Sassière - Autorisations de passage de canalisation en terrain privé

D2022-08-13 Signature du bail locatif de terrain appartenant à l'indivision REVIAL pour l'installation des télésièges du Marais et de l'Aiguille Rouge

D2022-08-14 Prescription de la modification du Plan Local d'Urbanisme avec les objectifs poursuivis et les modalités de concertation

D2022-08-15 Autorisation à donner à la Régie Électrique de Tignes, représentée par M. Pierre CAYRON, de déposer un dossier de déclaration préalable sur une emprise publique communale et à occuper temporairement le domaine public, en vue de l'installation d'un poste de transformation de distribution publique d'électricité, sis lieu-dit « La Fontaine » aux Brévières

3^{èME} PARTIE – LOGEMENT – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Pas de point dans ces domaines

4^{ÈME} PARTIE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Pas de points dans ces domaines

QUESTIONS DIVERSES

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : <u>directiongenerale@tignes.net</u>